



Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Madame Marianne LAIGNEAU
Présidente du directoire d'ENEDIS
Tour Blanche-Corolles
34 Place des Corolles
92400 COURBEVOIE

Le 12 avril 2021, à Saint-Renan


Dossier suivi par Yann Rabuteau - yann.rabuteau@clb-an.fr
Réf. : YR_ML_PDIR_12042021
P.J

Madame la Présidente,

Ayant reçu une délégation de l'Agence de Conduite Régionale Bretagne installée à Brest au sujet du transfert de leur agence vers Rennes, j'ai souhaité interroger Monsieur Jean-Philippe LAMARCADE, Directeur Régional Bretagne d'ENEDIS, sur ce projet qui soulève beaucoup d'inquiétudes à Brest.

Je tenais à vous faire part de cette démarche en portant à votre attention le courrier joint.

Restant à votre écoute sur ce sujet je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, l'expression de ma sincère considération.



Didier LE GAC
Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh





Didier LE GAC
Député du Finistère
3^{ème} circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr



Monsieur Jean-Philippe LAMARCADE
Directeur Régional Bretagne
ENEDIS
64 Boulevard Voltaire
35000 RENNES

Le 6 avril 2021, à Saint-Renan

Dossier suivi par Yann Rabuteau - yann.rabuteau@clb-an.fr
Réf. : YR_ENS_JPL_06042021

Monsieur le Directeur,

J'ai été récemment interpellé par des agents de l'Agence de Conduite Régionale (ACR) de Brest, située rue Ernestine de Trémaudan, au sujet d'un transfert de leurs activités vers Rennes.

Si le déploiement des agents et la gestion des différentes plateformes d'ENEDIS se doit bien évidemment d'évoluer en fonction des nouvelles solutions, notamment numériques, ces agents ont toutefois souhaité m'alerter sur la perte de valeurs qui en résulterait.

Ainsi, les différentes fonctions réunies au sein d'une ACR et les compétences nécessaires à la conduite des réseaux, constituent selon eux des facteurs d'attractivité du métier et de qualité des services. Cette diversité unique entre la connaissance du terrain et les expertises techniques requises, est également valorisante pour l'évolution de carrière d'un jeune agent. Le transfert de l'ACR vers Rennes entrainera donc une perte de compétences qui ne pourra plus se reconstituer localement, sur le territoire, par la suite.

Dans la mesure où aucun obstacle technique ne s'oppose au fait que ce qui est réalisé depuis l'ACR de Brest puisse demeurer à Brest, **ce transfert m'apparaît également préjudiciable en termes d'équilibre du territoire**. Il est fondamental de ne pas organiser de transfert des compétences d'Ouest en Est de la Région, alors même que nos écoles forment, à Brest, ingénieurs et techniciens.

C'est pourquoi j'ai souhaité relayer auprès de vous ces inquiétudes légitimes et m'associer à la démarche des agents de l'ACR de Brest pour le maintien de ces compétences à Brest.

En vous remerciant de votre réponse et en restant à votre écoute, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Didier LE GAC
Député

Copies :

Mme Marianne LAIGNEAU - Présidente du directoire d'ENEDIS
M. François CUIILLANDRE, Maire de Brest et Président de Brest Métropole.

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi

Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS

Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

